

# Les nominations d'un Roi Soleil, insulte à la bonne gouvernance

Le Soir – Béatrice Delvaux - 27/03/2026

Extraits. Article complet réservé aux abonnés.

[https://www.lesoir.be/737195/article/2026-03-27/les-nominations-dun-roi-soleil-insulte-la-bonne-gouvernance?utm\\_source=Engage&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=LS\\_Newsletters&utm\\_content=Midi&utm\\_term=LIEN\\_154\\_ART\\_80584&M\\_BT=5222024854155](https://www.lesoir.be/737195/article/2026-03-27/les-nominations-dun-roi-soleil-insulte-la-bonne-gouvernance?utm_source=Engage&utm_medium=email&utm_campaign=LS_Newsletters&utm_content=Midi&utm_term=LIEN_154_ART_80584&M_BT=5222024854155)

La proposition de nommer Axel Miller à la tête de la SFPIM a mis le feu. Elle rappelle que les présidents de parti disposent du droit absolu de nommer qui ils veulent, sans processus de sélection et sans concertation en gouvernement. Ces pratiques-là sont une insulte à la bonne gouvernance. Article réservé aux abonnés Mercredi matin, Georges-Louis Bouchez (photo) a annoncé par un tweet la désignation d'Axel Miller comme président de la Société fédérale de participations et d'investissement. - Pierre-Yves Thienpont. **Édito** - Editorialiste en chef

C'est un tweet de Georges-Louis Bouchez qui a tout déclenché. Mercredi matin, le président du MR y annonçait la désignation d'Axel Miller comme président de la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPIM). Le nom circulait depuis des mois, mais son officialisation par le chef libéral a mis le feu : comment donc le grand patron qui a été forcé de démissionner lorsque le groupe Dexia a explosé, dont le sauvetage a coûté si cher à l'Etat et au contribuable, peut-il présider l'institution qui prépare la privatisation partielle de Belfius, née des cendres de Dexia ?

Miller, fossoyeur de Dexia ? Vingt ans plus tard, les avis divergent entre ceux qui lui font porter la responsabilité de cette catastrophe nucléaire et ceux qui estiment que l'ex-avocat a assisté, impuissant, au naufrage causé par des actionnaires et un PDG français aux manettes. Le verdict ne tombera plus, mais il est à l'évidence délicat, pour ne pas dire inconcevable, que celui qui a été intimement mêlé à la tragique épopée du fleuron bancaire accompagne la privatisation de son « ex-banque ».

Tout processus de sélection professionnel refuserait la candidature d'un profil incestueux qui jette par essence le soupçon sur l'indispensable impartialité devant présider aux décisions de la SFPIM. Mais voilà, nous ne sommes pas dans un recrutement inspiré par la bonne gouvernance, mais dans une nomination politique à la belge. Les présidents de parti disposent du droit absolu de nommer qui ils veulent, sans processus de sélection et sans concertation en gouvernement, aux postes attribués au terme d'un grand marchandage. La seule règle, tacite, est – c'est le cas ici – « si tu bloques mon favori, je bloque tous les tiens ».

L'absence de processus objectif et professionnel crée par ailleurs le risque d'un procès public du candidat choisi dès lors que ses compétences sont mises en cause. C'est ce qui arrive aujourd'hui à l'ex-patron de Petercam, D'Ieteren et ex-chef de cabinet du président du MR, qui va entamer son « règne » sur fond d'accusations d'illégitimité. Ce n'est pas bon pour lui, pour le fonds souverain qu'il va présider, pour l'Etat et le contribuable.

Ces désignations qui sont le fait d'un Roi Soleil donnent le sentiment détestable qu'on privilégie des amis et des proches sélectionnés, au mieux pour leurs compétences – cela arrive

–, au pire en remerciement de services rendus ou pour leur allégeance. Qui rêve d'être promu de cette manière ? Quelle institution aspire à ce que son patron/président soit le numéro gagnant d'une loterie politique ?

Ces pratiques-là sont une insulte à la bonne gouvernance. Et ce n'est pas parce qu'elles sont aussi vieilles que le pays qu'elles sont acceptables. D'autant moins quand elles sont le fait de partis, MR et N-VA, qui ont promis qu'ils allaient, « eux », gérer le pays en professionnel et qu'avec « eux », c'en était fini de la politique des petits amis.